

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS AVANT LE 15/05/2020

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Mobile :
@-mail :	
Instrument(s) joué(s) :	

Catégorie Soliste : - Nombre d'année d'instrument :

Catégorie Ensembles : - Nombre d'année d'existence de la formation:

2 morceaux au choix :

	1 ^{er} morceau	2 ^{ème} morceau
Nom		
Auteurs		
Durée*		

** La durée totale des 2 morceaux cumulés doit faire au maximum 15 minutes*

Accompagnateur piano* : oui --- non particulier ---- festival (rayer les mentions inutiles)

Nom de l'école :

Adresse de l'Ecole :

Nom du Professeur :

Pour les ensembles :

Nom de la Formation :

Composition de la Formation :

Nom et adresse de Responsable :

** Un accompagnateur sera présent le jour de l'épreuve.
Les partitions destinées à l'accompagnateur devront être expédiées avant le 15/05/2020 à :*

Émilie Auger - 8 Boulevard Georges, 83000 Toulon

Aucune répétition n'étant prévue, les concurrents peuvent se faire accompagner par le pianiste de leur choix.

Les dossiers devront être envoyés avant le 15/05/2020 soit :

- Par mail : concours@festivaldelanche.com
- Ou par courrier à : Festival de l'Anche/Florent Lamiaux - 23 rue bausset 83000 Toulon
-

Attention : 5 photocopies des morceaux présentés, dans la catégorie soliste, devront être envoyées ou apportées le jour du concours. (nous ne pouvons faire de photocopie sur le lieu du festival)

Renseignements au : 07.70.602.602 après 18h00

Date :

Signature :